

**EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL – Lundi 25 mai 2020**

DEL.2020.05.25-016 - Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.) – Election des membres de la C.A.O.

L'an deux mil vingt, le vingt cinq mai à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle L'Art Y Show, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 29
- Nombre de procurations : /
- Absent : /
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2020

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
28 MAI 2020
Bureau du Courrier

Monsieur Bernard VINCE a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
DELPLANQUE Emmanuel	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine	X		
PIGEAT Stéphane	X		
DOS SANTOS Roméo	X		
AMRA Julia	X		

DEL.2020.05.25-016 - Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.) – Election des membres de la C.A.O.

Rapporteur : Madame le MAIRE

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L.1411-5 et L.1414-2 ;

Madame le Maire expose que :

En application des dispositions des articles susvisés, il appartient au Conseil municipal de constituer une Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent. Pour les communes de plus de 3 500 habitants, la C.A.O. est composée du maire et de cinq membres du conseil municipal en son sein au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Outre l'élection des cinq membres titulaires de la C.A.O., le conseil municipal doit élire selon les mêmes modalités cinq membres suppléants.

Il a été décidé par le Conseil municipal de proposer une liste commune

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Madame le MAIRE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,


a élu membres de la Commission d'Appel d'Offres :

- **Titulaires** :
 - Benjamin DERVIEUX
 - Marc LOVISI
 - Irma DEL POZO
 - Benjamin ROZE
 - Stéphane PIGEAT
- **Suppléants** :
 - Catherine DURAND
 - Marc VERDIER
 - Catherine CHHIM
 - Bernard DE SOUZA
 - Henri LAGARRIGUE

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 25 mai 2020


Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre